

Durée
2 jours / 14 heures
Format
E-learning asynchrone

PSYCHOLOGIE CLINIQUE

Psychopathologie *Inventaire des troubles psychiques*

JOUR 1

JOUR 2

LES TROUBLES ANXIEUX

- L'anxiété de séparation
- La phobie spécifique
- L'anxiété sociale (phobie sociale)
- Le trouble panique
- L'agoraphobie
- L'anxiété généralisée

LES TROUBLES DE L'HUMEUR

- L'épisode dépressif caractérisé
 - La mélancolie
 - Les dépressions à caractéristique psychotique
 - Les dépressions réactionnelles
 - Les dépressions saisonnières
 - Les troubles bipolaires

SCHIZOPHRENIE ET AUTRES TROUBLES PSYCHOTIQUES

- Les différents types de symptômes définissant les troubles psychotiques
- La schizophrénie
- Autres troubles : délirant, psychotique bref, schizophréniforme, schizoaffectif

LES TROUBLES ADDICTIFS

- Troubles liés à l'alcool
- Troubles liés au cannabis
- Sevrage d'un sédatif, hypnotique, ou anxiolytique.

LES TCA (Troubles du Comportement Alimentaire)

- Pica
- Mérycisme
- Anorexie mentale
- Boulimie
- Accès hyperphagiques

LES TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ

- La personnalité paranoïaque • La personnalité schizoïde • La personnalité schizotypique • La personnalité antisociale • La personnalité borderline • La personnalité histrionique • La personnalité narcissique • La personnalité évitante • La personnalité dépendante • La personnalité obsessionnelle-compulsive

La formation « Psychologie clinique : psychopathologie » vous apportera des connaissances de base sur les principaux troubles psychiques.

Elle vous permettra d'élargir votre compréhension de la personne accompagnée et de donner du sens aux symptômes et comportements des clients accueillis.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

- Nommer les troubles psychiques et leur catégorie
- Connaître leurs principaux signes cliniques et symptômes (séméiologie)
- Repérer les indicateurs évocateurs d'un trouble psychique



Public cible

- Tout public non professionnel
- Professionnel.les de la relation d'aide ou du développement personnel, coachs professionnels, coachs de vie, hypnothérapeutes, sophrologues, thérapeutes, enseignant.e.s, infirmier.e.s, travailleur.s.e social, personnes en reconversion dans la relation d'aide ou l'accompagnement.

Prérequis

Aucun

Modalités et délais d'accès

Pour suivre la formation : connexion à partir d'un ordinateur ou d'une tablette ; accès indispensable à un réseau internet et une boîte mail.

Accessible aux personnes en situation de handicap.

- personnes sourdes ou malentendantes avec logiciel de sous-titrage*
- personnes aveugles ou mal voyantes avec logiciel de lecture audio*

*équipements non fournis ; nous contacter pour plus d'informations

Responsable pédagogique

Laurence Celdran, Dirigeante d'AFTRA, psychopraticienne, praticienne en hypnose et en EMDR, Cycle supérieur en psychothérapie par l'analyse transactionnelle, Licence 2 en psychologie clinique.

Contact : 06.31.27.79.46 ou afpra.formation@gmail.com

Méthodes mobilisées

Formation à distance en e-learning asynchrone :

Le stagiaire reçoit par e-mail un lien vers un cours en ligne sous forme de présentation, qu'il peut parcourir autant de fois que nécessaire à sa compréhension et son assimilation.

Le stagiaire a la possibilité de questionner la responsable pédagogique par e-mail pendant les jours ouvrés. Il reçoit une réponse au plus tard dans les 4 heures ouvrées après sa demande.

La responsable pédagogique contacte le stagiaire par e-mail à partir de 10 jours et au plus tard 14 jours après l'envoi du Quiz d'évaluation puis tous les 7 jours tant que le Quiz d'évaluation n'a pas été réalisé.

Assistance

En cas de besoin d'assistance technique ou pédagogique, le stagiaire peut faire appel à la référente pédagogique de la formation Madame Laurence Celdran. Contact : 06.31.27.79.46 ou afpra.formation@gmail.com

Modalités d'évaluation et attestation

Evaluations à l'issue de chaque chapitre, sous forme de QCM* en ligne (*Questions à Choix Multiple), Evaluation finale sous forme de QCM* en ligne, niveau validé à 60% de bonnes réponses. Si validation : certificat d'acquisition des connaissances. Attestation de suivi de formation remise après réalisation de la dernière évaluation.